



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2025-347

PUBLIÉ LE 16 JUIN 2025

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction générale

75-2025-06-13-00015 - Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris (1 page)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2025-06-13-00015

Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial
n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet
2022 portant délégation de signature aux
directeurs de pôles d'intérêt commun de
l'Assistance publique - hôpitaux de Paris



Arrêté directorial modifiant l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris

**Le directeur général
de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris**

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L. 6143-7, R. 6147-1, R. 6147-4 et R. 6147-5,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière,

Vu le décret du 4 juillet 2022 portant nomination du directeur général de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00012 du 5 juillet 2022 fixant la liste des directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté directorial n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 portant délégation de signature aux directeurs de pôles d'intérêt commun de l'Assistance publique - hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté N°ANA 401 2025 05 0007 du 11 juin 2025 portant nomination de M. Marc BERTRAND-MAPATAUD à compter du 16 juin 2025 en tant que directeur des ressources humaines,

ARRETE :

ARTICLE 1 : A l'article 1 de l'arrêté n°75-2022-07-05-00013 du 5 juillet 2022 modifié susvisé, il est substitué à :

« - Madame Christelle CHOÏ, directrice des ressources humaines, par intérim »

Ce qui suit :

« - Monsieur Marc BERTRAND-MAPATAUD, directeur des ressources humaines »

Le reste est sans changement.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 13 juin 2025

Le Directeur général

Signé

Nicolas REVEL